

Comment vérifier qu'une société a coulé ?

Par **sophie26**, le **04/04/2015** à **16:38**

Bonjour

J'aimerais savoir comment en pratique on peut vérifier qu'une société a coulé. Sur le net par exemple on veut voir ça quelque part ? genre sur infogreffe ? ca se passe comment "concrètement". On peut le voir avec le dépôt de bilan, la nomination d'un liquidateur mais tous ces docs se trouvent où ? dans ce cas on s'adresse à qui pour avoir les infos. A un commissaire ? à un liquidateur ? Mais où trouve t'on l'info ?

J'espère que je ne me suis pas trop mal exprimée.

Merci de m'éclairer de vos lumières [smile16]

Par **marianne76**, le **04/04/2015** à **16:39**

Bonjour

Je passe effectivement par info greffe je mets le numéro de siren le nom de la société et on voit s'il y a redressement judiciaire ou liquidation

Par **sophie26**, le **04/04/2015** à **21:20**

Donc sur infogreffe si c'est marqué entreprise radiée c'est que l'entreprise a définitivement coulé ?

Si c'est pas indiscret quel est votre métier marianne ? Je m'intéresse au droit des sociétés ayant eu une expérience dans le notariat avec des dossiers avec des sociétés dedans mais cette voie est bouchée et donc j'aimerais savoir dans quel domaine vous travaillez comme vous avez l'air de faire des taches liées au droit des sociétés.

Merci :-)

Par **bulle**, le **05/04/2015** à **07:42**

Bonjour,

Il est également possible de voir ça sur [société.com](https://www.societe.com) (qui reprend au final les infos d'infogreffe).

Si l'entreprise est radiée du RCS, cela signifie qu'elle a été dissoute (nomination d'un liquidateur, phase de liquidation) puis liquidée donc la phase de liquidation est finie, il n'y a plus de liquidateur.

Par ailleurs, il faut bien avoir en tête que les liquidations de sociétés sont souvent amiables (donc pas judiciaires), c'est ce dont je parle juste au-dessus.

Les liquidations judiciaires ne suivent pas le même processus.